



TABLEAU DE SYNTHÈSE DES FICHES ACTIONS - SCHEMA TERRITORIAL DE SERVICES AUX FAMILLES (CTG 2025-2029)

N° FA	Thématiques	6 défis principaux	Fiches actions 2025-2027	Pilote	Priorité
1	Accès aux droits	Conforter les dispositifs existants et développer de nouveaux outils/dispositifs pour que le plus grand nombre puisse accéder à ses droits	Développement du dispositif itinérant Nina et Simon.e.s	CIDFF	1
2	Accès aux droits		Mettre en place un forum des solidarités	Conseil Départemental, CAF et CIAS	1
3	Accès aux droits		Conforter l'action des Maisons France Services	Communes	1
4	Accès aux droits		Animer le réseau des référents Accès aux droits dans les communes	CIAS - Communes	1
5	Handicap, enfance et jeunesse	Améliorer l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap et de leurs familles	Créer un groupe de travail sur la place du handicap / enfants à besoins spécifiques dans les projets éducatifs et pédagogiques des ALSH	Réseau gestionnaires ALSH, Coordination handicap et Pôle Ressources Accueil Inclusif	1
6	Handicap et accès aux droits		Mettre en place un forum professionnel des acteurs du handicap sur le territoire	Guingamp Paimpol Agglomération	2
7	Handicap		Organisation d'une formation « Club inclusif sur le territoire » à destination des associations sportives	Guingamp Paimpol Agglomération (Contrat Local de Santé) et Comité Paralympique et sportif français	2
8	Handicap et petite enfance		Accompagnement pour les professionnels de la petite enfance autour du repérage précoce et de la communication aux familles	Guingamp Paimpol Agglomération (Coordination handicap)	1
9	Parentalité	Disposer d'un lieu ressource permettant de s'informer et d'échanger autour de la parentalité	Poursuivre la réflexion sur la mise en place d'une Maison des Parents sur le Territoire	Guingamp Paimpol Agglomération et acteurs parentalité	1
10	Parentalité		Renforcer le maillage partenarial et la visibilité des actions parentalité	Acteurs et Collectif Parentalité / Maison des Parents	1
11	Parentalité		Organiser une formation action à destination des professionnels sur la posture d'accueil des parents	Guingamp Paimpol Agglomération et Collectif Parentalité	1
12	Petite Enfance	Proposer une offre d'accueil petite enfance diversifiée et de qualité sur l'ensemble du territoire	Améliorer le « parcours » pour les familles en recherche de mode d'accueil.	Guingamp Paimpol Agglomération	2
13	Petite Enfance		Animer une réflexion sur les modes d'accueil pour les familles en situation de vulnérabilité et mettre en place des expérimentations	Guingamp Paimpol Agglomération	1
14	Petite Enfance		Animer l'observatoire des besoins du territoire en matière de petite enfance	Guingamp Paimpol Agglomération	1
15	Petite Enfance, enfance et jeunesse		Mettre en place une campagne de valorisation des métiers de l'accompagnement éducatif	Guingamp Paimpol Agglomération	2
16	Petite Enfance, enfance et jeunesse	Améliorer l'offre d'accueil de loisirs au service de l'épanouissement et du développement de l'enfant	Harmoniser les pratiques et former les professionnels de l'accueil des 0-17 ans au regard de l'évolution des besoins	Guingamp Paimpol Agglomération	2
17	Enfance		Mettre en place des actions favorisant la continuité éducative	Gestionnaires ALSH	2
18	Enfance et Parentalité		Inventer de nouvelles formes de mobilisation pour associer les parents à la vie de l'ALSH	Gestionnaires ALSH	2
19	Jeunesse	Accompagner le bien-être et permettre l'émancipation des jeunes du territoire à travers la coopération entre les acteurs de la communauté éducative	Créer un guide rassemblant les informations indispensables pour les jeunes de 12 à 30 ans	Guingamp Paimpol Agglomération (services jeunesse et communication)	2
20	Jeunesse		Accompagner l'envie d'agir des jeunes	Guingamp Paimpol Agglomération	1
21	Jeunesse		Proposer des solutions aux jeunes pour favoriser leur mobilité et rendre plus accessible certains services	Guingamp Paimpol Agglomération	2

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ACTIONS A POURSUIVRE

Thématiques	Orientations	Actions concernées
Petite Enfance	Veiller à l'équilibre et au développement de l'offre territoriale en matière d'accueil collectif	Micro-Crèche de Bourbriac, Crèche de Paimpol
Petite Enfance	Offrir une cohérence en matière de qualité de l'accueil collectif	Aménagements bâtiments, Charte et projet d'accueil, formation...
Petite Enfance	Adapter l'offre d'accueil aux familles en insertion	Poursuite du dispositif Crèche A Vocation d'Insertion Professionnelle
Petite enfance et enfance	Améliorer la qualité de la prise en charge des 3-5 ans	Aménagements bâtiments, formation, partenariat avec service petite enfance
Enfance et jeunesse	Créer et animer le réseau des gestionnaires d'accueils de loisirs	Renforcement du réseau et de l'interconnaissance des acteurs
Jeunesse	Développer les actions des Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes	Adapter l'offre aux besoins du territoire
Jeunesse	Animer une instance sur les besoins de logement des jeunes et développer le service "Logez jeunesse" sur le territoire	Diversification de l'offre, pérennisation de "Logez jeunesse"
Accès aux droits	Organiser des temps d'information partenariaux	Poursuite des Cafés des Solidarités

FICHE ACTION 1**CTG 2025-2029**

Titre de l'action	Développement du dispositif itinérant Nina et Simon.e.s
Thématique	ACCES AUX DROITS
Objectifs	Aller à la rencontre des habitants pour orienter Lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes Favoriser la mise en place de partenariats entre les structures du territoire en matière d'accès aux droits
Pilote	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF22)
Partenaires	Communes / institutions du territoire
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	Nina et Simon.e.s est un dispositif itinérant d'écoute et d'information gratuit et anonyme en milieu rural (Van) pour être conseillé et parler de tout sans tabou (vie familiale, santé, vie sexuelle et affective, éducation, emploi...). Il s'implante à de nombreux endroits sur le territoire de Guingamp Paimpol Agglomération et favorise la mise en place de partenariats avec les acteurs du territoire. Il sera également présent pour l'organisation de temps forts sur la thématique de l'égalité femmes-hommes, de l'accès au droit et de l'emploi des femmes.
Leviers et opportunités	Financement Etat / Soutien CIAS Présence de nombreux partenaires sur le territoire
Freins et points de vigilance	Nécessité d'une co-animation (partenaires à mobiliser) Seulement un 1 ^{er} niveau d'information Difficultés à aller chercher le public
Phasage / Période de déroulement de l'action	2024-2026
Éléments financiers	Projet financé pour le démarrage, financements complémentaires à mobiliser pour les prochains exercices
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'actions/permanences itinérantes organisées Nombre de personnes touchées Nombre de partenaires associés

FICHE ACTION 2

CTG 2025-2029

Titre de l'action	Mettre en place un forum des solidarités
Thématique	ACCES AUX DROITS
Objectifs	Améliorer l'orientation du public en matière d'Accès aux droits Informier et outiller les acteurs du territoire Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs
Pilote	Collectif MdD / CAF / CIAS
Partenaires	Communes / Institutions / Associations et acteurs du territoire
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	Organisation d'un temps fort sur la thématique Accès aux droits Puis mise en place d'actions regard des besoins
Leviers et opportunités	Réseau(x) existant(s) / manifestations existantes (forums associations)
Freins et points de vigilance	Lieux à cibler / périodes
Phasage / Période de déroulement de l'action	20 mars 2025 à Grâces pour le forum 2025-2026 pour les autres actions
Éléments financiers	Edition et diffusion des supports de communication -Moyens humains mobilisés pour l'organisation
Indicateurs d'évaluation	Nombre de participants aux forum Satisfaction des participants

FICHE ACTION 3

CTG 2025-2029

Titre de l'action	Conforter l'action des Maisons France-Services
Thématique	ACCES AUX DROITS
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Regrouper sur un même site plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers. - Rapprocher le service public des usagers par le biais d'u guiche unique gratuit - Asseoir et développer le fonctionnement des 4 MFS du territoire
Pilote	Communes ou inter-communes (ex Communauté Communes)
Partenaires	Préfecture / Communes
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	<p>Elargissement du panel de services proposés</p> <p>Formation des personnels pour répondre aux besoins identifiés</p> <p>Réflexion à l'échelle de bassins de vie</p>
Leviers et opportunités	Accueil physique / Aidant Connect / tous publics / conventions opérateurs / canal urgence / confidentialité
Freins et points de vigilance	Financement(s) / réponse de 1 ^{er} niveau / aller vers / promotion du dispositif/ maillage territoire – mobilité / Pas de conseillers numériques dans chaque France service
Phasage / Période de déroulement de l'action	2025 - 2026
Éléments financiers	30 000 euros Etat / delta à financer (70 000€)
Indicateurs d'évaluation	A préciser

FICHE ACTION 4

CTG 2025-2029

Titre de l'action	Animer le réseau des référents Accès aux droits dans les communes
Thématique	ACCES AUX DROITS
Objectifs	Améliorer l'Information des habitants et des acteurs du territoire en matière d'accès aux droits Rendre l'information efficiente Faciliter le partage et la diffusion de l'information Offrir un soutien personnalisé aux personnes en difficultés
Pilote	CIAS et Communes
Partenaires	Elus et agents des communes, MFS, acteurs de l'accès aux droits, CD 22
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	Déploiement et diffusion des supports sur les dispositifs existants (Annuaire / Soli-Guide / plateforme 360) Publications dans les supports d'information du territoire (bulletins / magazines / lettres mensuelles) Création d'un réseau de « Veilleurs municipaux » pour le tout public pour l'accès aux droits / Aidants administratifs
Leviers et opportunités	Supports existants / dispositifs existants Elus aux affaires sociales / voisins attentifs
Freins et points de vigilance	Multiplicité des supports et des plateformes / Moyens humains existants suffisants ? / secret professionnel / Accès au numérique / Repérage / consentement personnel / Mobilité vers les services
Phasage / Période de déroulement de l'action	2025 - 2026
Éléments financiers	
Indicateurs d'évaluation	A préciser

FICHE ACTION 5

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Créer un groupe de travail sur la place du handicap / enfants à besoins spécifiques dans les projets éducatifs et pédagogiques des ALSH
Thématique	HANDICAP, ENFANCE ET JEUNESSE
Objectifs	Préciser les enjeux, objectifs éducatifs et modalités d'accueil des enfants en situation de handicap en ALSH Améliorer la prise en charge du handicap et des enfants avec des troubles du comportement dans les Accueils de Loisirs
Pilote	Réseau des ALSH en associant les élus Coordination Handicap et PRAI
Partenaires	Accueils de loisirs PRAI Coordination Handicap Structures spécialisées Acteurs éducatifs sur les autres temps de l'enfant
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	Analyse de la pratique spécifique des professionnels Associer les élus à une réflexion sur le sujet (lier le volet éducatif et moyens) Elaboration de protocoles d'accueils communs Inscription du handicap dans les projets éducatifs et pédagogiques, dans les règlements de fonctionnement...
Leviers et opportunités	Associer également les parents (fonction parentale) Partager les outils existants
Freins et points de vigilance	Moyens dédiés supplémentaires pour la prise en charge ensuite
Phasage / Période de déroulement de l'action	2025
Éléments financiers	Temps de travail dédié à la concertation
Indicateurs d'évaluation	Harmonisation des supports et protocoles Place du handicap dans le projet éducatif

FICHE ACTION 6

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le
ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Mettre en place un forum professionnel des acteurs du handicap sur le territoire
Thématique	HANDICAP ET ACCES AUX DROITS
Objectifs	Favoriser l'interconnaissance des acteurs et la mise en réseau en transversalité
Pilote	Guingamp Paimpol Agglomération
Partenaires	L'ensemble des acteurs mobilisés et intéressés par le sujet CD 22 (MdD) / MDPH / Pôle territorial Handicap / Handicap 22
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	Interventions de spécialistes avec apport de connaissance, de réflexions, prise de hauteur... Tables rondes et ateliers participatifs Présence des acteurs locaux et départementaux des différents secteurs d'activité (éducation spécialisée, éducation nationale, sport et loisirs, petite enfance, jeunesse, santé, tourisme, culture...) Temps pour valoriser les actions, expérimentations, réussites
Leviers et opportunités	Mobilisation large des différents acteurs Vulgarisation de l'inclusion actuellement Journée agréable et conviviale Lien avec la Semaine d'Information sur la Santé Mentale Lien avec les forums des associations ?
Freins et points de vigilance	Trouver un format qui convient à tous les acteurs (jour et date) Veiller à ne pas trop se disperser autour du sujet
Phasage / Période de déroulement de l'action	2026
Éléments financiers	
Indicateurs d'évaluation	Réussite et fréquentation de l'événement

FICHE ACTION 7

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Organisation d'une formation « Club inclusif sur le territoire »
Thématique	HANDICAP
Objectifs	Faciliter et développer l'accès aux sports et aux loisirs pour tous Inciter les clubs sportifs à développer l'accueil inclusif Accompagner et sensibiliser de nouveaux acteurs associatifs à l'accueil inclusif dans le sport Faire connaître et étoffer le Handiguide des sports pour mieux orienter le public
Pilote	Guingamp Paimpol Agglomération (CLS), Direction TCS, en lien avec Leff Armor
Partenaires	Comité Paralympique et sportif français Mouvements sportifs et handicap Associations du territoire
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	Mise en place d'une formation « Club inclusif » pour 12 clubs du territoire, programme de sensibilisation (dirigeants et encadrants) à l'accueil de personnes en situation de handicap. Il est ouvert aux clubs volontaires pour accueillir des personnes en situation de handicap dans leurs pratiques. Club inclusif se veut transversal à toutes les pratiques et aborde tous les handicaps. Il est centré sur des temps théoriques, la pratique, la rencontre avec le public et un accompagnement individualisé.
Leviers et opportunités	Médiatisation des JO Démocratisation du sport pour tous Les 8 clubs du territoire déjà répertoriés dans le Handiguide Profiter des forums de associations pour diffuser l'information
Freins et points de vigilance	Moyens dédiés supplémentaires
Phasage / Période de déroulement de l'action	2026 - Formation de 6 mois
Éléments financiers	6000 € (participation collectivités) + 6000€ Comité paralympique
Indicateurs d'évaluation	Participation des clubs à la formation Evolution de l'offre sur le territoire

FICHE ACTION 8

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Accompagnement pour les professionnels de la petite enfance autour du repérage précoce et de la communication aux familles
Thématique	HANDICAP ET PETITE ENFANCE
Objectifs	Sensibiliser les professionnels de la petite enfance (AM, GAD, Crèches) autour de l'observation et du repérage précoce Faciliter le lien relationnel aux familles dans ces situations
Pilote	Coordination handicap
Partenaires	Département (PMI) CPTS Plateforme TND Ligue de l'Enseignement
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	Mettre en place une sensibilisation / formation visant à apporter des connaissances, outiller, accompagner les professionnels dans le repérage précoce, le lien aux acteurs spécialisés et la communication aux familles Formation action ?
Leviers et opportunités	Inclure un volet « Communiquer ses observations » ou « handicap » dans la formation initiale des AM (voir avec la Ligue) S'appuyer sur les professionnels de santé (CPTS) pour « l'annonce » par exemple Diffusion des grilles d'observation TND ou de la PMI
Freins et points de vigilance	Disponibilités des Assistants Maternels L'autorisation parentale pour une intervention / observation extérieure
Phasage / Période de déroulement de l'action	Dès 2025
Éléments financiers	Coût des intervenants si formation
Indicateurs d'évaluation	Nombre de professionnels accompagnés

FICHE ACTION 9

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
 Reçu en préfecture le 23/12/2024
 Publié le
 ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Poursuivre la réflexion sur la mise en place d'une Maison des Parents sur le Territoire
Thématique	PARENTALITE
Objectifs	Création d'un lieu ressource, d'information et d'orientation à destination des familles
Pilote	Guingamp Paimpol Agglomération et acteurs parentalité
Partenaires	Tous les acteurs du champ élargi de la parentalité : PMI, Réussite Educative, RPE, Crèches, ALSH, Centres Sociaux, Mission Locale, Services Jeunesse, IJI, associations culturelles, sportives et caritatives, Amicales des parents d'élèves, CAF, MDD, PAEJ, Services aides à domicile France Travail, Communes, professionnels de santé...
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	Création d'un outil à destination des Parents/familles qui répondra à leurs besoins : accueil sans jugement, écoute, information sur l'ensemble des ressources du territoire, orientations, activités avec ou sans les enfants Lieu au plus près de leur domicile Lieu d'échange entre parents Lieu de répit (temps de garde possibles)
Leviers et opportunités	Répond à un besoin identifié par les familles et les professionnels Volonté des acteurs de terrain de travailler ensemble à ce projet. Lieux relais et/ou de proximité existants (Collectif Parentalité) Communiquer « aller vers » les parents trouver des relais de communication Instaurer des relations de confiance : « non jugement » des professionnels envers les parents Adaptation des horaires aux besoins des parents Faciliter l'information : créer un numéro unique ou vert
Freins et points de vigilance	La mobilité des familles La disponibilité des professionnels Les enfants à charges et modes de gardes Les amplitudes horaires La distance des lieux ressource
Phasage / Période de déroulement de l'action	2025 : étude et faisabilité 2026-2027 : mise en place
Éléments financiers	Coût en cours d'évaluation au regard du projet défini Soutien des institutions qui financent l'appel à projets (ARS, CAF, MSA, CD 22, Etat) de 24 000 € sur 2 années (2024 et 2025)
Indicateurs d'évaluation	Finalisation de l'étude Engagement partenarial sur le projet (nombre partenaires) Mise en place effective du projet

FICHE ACTION 10

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Renforcer le maillage partenarial et la visibilité des actions parentalité
Thématique	Parentalité
Objectifs	Favoriser l'Interconnaissance professionnelle Permettre un meilleur repérage par les parents de l'ensemble des acteurs Mobiliser tous les parents, y compris les plus éloignés des structures, autour d'actions identifiés
Pilote	Aujourd'hui Acteurs et Collectif Parentalité / Demain la Maison des Parents si le projet aboutit
Partenaires	Tous les acteurs parentalité du territoire Leff Armor
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	Créer un réseau de partenaires sur toute l'agglomération avec des acteurs référents par pôles : Callac, Paimpol, Bégard et Guingamp Réaliser des Portes Ouvertes des structures du territoire Création d'un label « Place aux familles » ou « Maison des parents » (identité et support) qui pourrait être donné aux différentes actions en faveur des parents portées par des acteurs repérés du territoire Actions événementielles partenariales nouvelles au regard des besoins Renforcer les temps de présence dans les espaces où sont les parents : « Aller vers »
Leviers et opportunités	Le collectif Parentalité La mobilisation des professionnels sur le sujet Les appels à projets nationaux et locaux autour de la parentalité Certains services déjà bien identifiés et fréquentés Des modes d'accueil qui s'adaptent aux vulnérabilités des familles et aux besoins de garde des enfants
Freins et points de vigilance	Mobilisation de nouveaux partenaires au sein du Collectif Parentalité Faire évoluer la posture des professionnels (non jugement) L'actualisation d'un répertoire (exhaustivité) Trop d'information pour les familles
Phasage / Période de déroulement de l'action	Dès 2025
Éléments financiers	Dépenses sur les nouvelles actions à intégrer par les différents acteurs
Indicateurs d'évaluation	Nombres de parents participants aux actions Nombres de nouvelles actions « labellisées » Nombres de nouveaux partenaires du Collectif Parentalité

FICHE ACTION 11

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Organiser une formation action à destination des professionnels sur la posture d'accueil des parents
Thématique	PARENTALITE
Objectifs	Répondre aux besoins des familles d'être accueilli dans le « non jugement » Créer une culture professionnelle et des pratiques communes en matière de posture d'accueil
Pilote	Guingamp Paimpol Agglomération et Collectif Parentalité
Partenaires	Les professionnels et les bénévoles des différentes structures
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	Formation des professionnels Réalisation d'une charte « du bon accueil des parents » Création d'une boîte à outils et mise en pratique Echanges des bonnes pratiques entre professionnels Transmission et sensibilisation aux autres professionnels et bénévoles
Leviers et opportunités	Intérêt croisé pour le sujet des professionnels : notion de 1 ^{er} accueil primordial pour la suite dans l'accompagnement à la Parentalité Etudier les chartes des LAEP et s'en inspirer Mutualisation des moyens de formation
Freins et points de vigilance	Freins organisationnels dans les structures : quel temps accorder à l'accueil des parents ? Sensibiliser nos gestionnaires sur cette importance de l'accueil dans nos structures Capacité à orienter finement les parents sans les « perdre »
Phasage / Période de déroulement de l'action	2025 : recensement des besoins et recherche intervenant 2026 : organisation de la formation
Éléments financiers	Coût de l'intervenant (ex. 3500 € pour 3 jours) Temps de travail des différents professionnels
Indicateurs d'évaluation	Nombre de participants à la formation et satisfaction des professionnels Changement des pratiques

FICHE ACTION 12

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Améliorer le « parcours » pour les familles en recherche de mode d'accueil.
Thématique	Petite enfance
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Se mettre en cohérence avec l'ensemble des acteurs sur une information commune et concertée- Faciliter la transmission de l'information à tous les parents et veiller à délivrer une information claire et adaptée à chaque famille- Retravailler la stratégie de communication- Diffuser sur l'ensemble du territoire de nouveaux supports présentant les services petite enfance
Pilote	Guingamp Paimpol Agglomération (RPE)
Partenaires	PMI (CD 22), CAF, Mairies du territoire
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	<p>Réaliser un diagnostic pour bien repérer les différents moments et lieux où les parents reçoivent de l'information. Concevoir une stratégie d'information aux familles qui permette d'articuler ces différents moments pour optimiser le parcours du parent.</p> <p>Travailler sur la conception et la réalisation de supports adaptés aux usages et aux différents publics accompagnés.</p> <p>Editer et diffuser les supports</p>
Leviers et opportunités	Le nombre d'acteurs intervenant dans le parcours du parent : les mairies (déclaration de reconnaissance anticipée), la caf (parcours naissance ou adoption), la Pmi, le Rpe...
Freins et points de vigilance	Masse d'informations pour les jeunes parents
Phasage / Période de déroulement de l'action	2025-2026
Éléments financiers	Supports et temps de travail accompagnement
Indicateurs d'évaluation	<p>Prescriptions vers le RPE</p> <p>Evolution de l'utilisation du numéro unique petite enfance</p> <p>Nbre temps d'échanges avec les mairies</p> <p>Nbre temps d'information collectifs sur modes d'accueil</p>

FICHE ACTION 13

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Animer une réflexion sur les modes d'accueil pour les familles en situation de vulnérabilité et mettre en place des expérimentations
Thématique	Petite enfance
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer l'accompagnement des familles en situation de vulnérabilité autour de la recherche de leur mode de garde - organiser une réflexion sur ce sujet avec l'ensemble des acteurs concernés, particulièrement sur le secteur de Guingamp où les besoins sont prégnants - développer les partenariats pour trouver de nouvelles solutions d'accueil qui correspondent aux besoins - Poursuivre l'accompagnement des familles une fois la solution de garde trouvée
Pilote	Guingamp Paimpol Agglomération (RPE)
Partenaires	Crèche, Micro-crèche, RPE, PMI (CD 22), CAF, Mairie de Guingamp, Centre Social, CCAS, Ecoles
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	<p>Poursuite de la réflexion pour préciser les besoins</p> <p>Travailler en commun sur les différentes modalités d'accompagnement renforcé et les solutions possibles en fonction des problématiques identifiées</p> <p>Expérimentation de nouvelles solutions pour des modes d'accueil occasionnel (halte garderie, classe passerelle...)</p> <p>Optimiser les places d'accueil occasionnel dans les crèches</p>
Leviers et opportunités	Diversité des modes d'accueil, Partenariats existants, dispositif AVIP, Accueil moins de 3 ans dans les écoles, Coordination handicap / Pôle Ressources Accueil Inclusif (PRAI), accompagnement renforcé du RPE et des crèches sur certaines situations / 3 QPV reconnus en 2024 / lien à faire avec étude Maison des Parents
Freins et points de vigilance	Besoin d'accompagnement parentalité chronophage (moyens humains, formation posture), manque de places en crèches, peur de l'accueil individuel et des démarches, impact financier de la création de nouveaux dispositifs
Phasage / Période de déroulement de l'action	2025-2027
Éléments financiers	<p>Evaluation des coûts selon nouveaux dispositifs imaginés ou optimisation des dispositifs existants</p> <p>Opportunité Appels à projets QPV</p> <p>Temps de travail accompagnement</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Prescriptions vers le RPE</p> <p>Evolution de l'utilisation du numéro unique petite enfance</p> <p>Nbre temps d'échanges avec les mairies</p> <p>Nbre temps d'information collectifs sur modes d'accueil</p>

FICHE ACTION 14

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Animer l'observatoire des besoins du territoire en matière de petite enfance
Thématique	Petite enfance
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les publics et leurs besoins, ✓ Identifier les tendances des nouveaux besoins des familles sur le territoire ✓ Développer la qualité de l'offre d'accueil, ✓ Favoriser la cohérence et l'adéquation des interventions sur le territoire ✓ Identifier en commun de nouveaux indicateurs à mettre en place pour parfaire l'observatoire
Pilote	Guingamp Paimpol Agglomération
Partenaires	Crèches, Relais Petite Enfance, PMI (CD 22), CAF, Mairies du territoire,
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	<p>L'observatoire prend la forme de l'organisation d'1 à 2 réunions par an avec l'ensemble des acteurs associés pour mettre en commun les données et échanger autour de l'évolution des besoins. Un outil tableur avec l'ensemble des indicateurs compile les données. L'outil peut être mis à jour et complété à tout moment.</p> <p>Les équipements petite enfance alimentent un recueil de données liées à l'activité de chaque structure. La Caf et la PMI sont associées, et participent à fournir des données pertinentes recueillies par leurs institutions.</p> <p>L'observatoire alimente les élus pour ajuster l'offre d'accueil en fonction des évolutions observées, en particulier sur les zones dépourvues ou en manque.</p>
Leviers et opportunités	Poursuite d'une dynamique déjà enclenchée, outils déjà existants, essentiel des données disponibles
Freins et points de vigilance	Evolution des indicateurs, difficulté analyse fine et différenciée du territoire
Phasage / Période de déroulement de l'action	Déjà en place – Dès 2025
Éléments financiers	Pas d'impact budgétaire direct Temps de travail dédié au recueil et au traitement
Indicateurs d'évaluation	Nombre de réunions, mobilisation des acteurs Complétude des tableaux de bord

FICHE ACTION 15

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Mettre en place une campagne de valorisation des métiers de l'accompagnement éducatif
Thématique	PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE
Objectifs	<p>Valoriser le travail des professionnels de l'accompagnement éducatif et leurs actions en direction des enfants/jeunes</p> <p>Faire mieux appréhender du public les métiers (parcours de formation, statut, compétences, image/représentation, missions au quotidien...)</p> <p>Renforcer et stabiliser les équipes</p> <p>Améliorer la qualité d'accueil et de prise en charge des enfants</p>
Pilote	Guingamp Paimpol Agglomération
Partenaires	<p>Les partenaires institutionnels (PMI, SDJES...), les organismes de formation, de soutien aux jeunes (IJ, mission locale...)</p> <p>Les communes, Le réseau des gestionnaires ALSH</p> <p>ADFAAM 22 (Assistants Maternelles)</p> <p>Voir ce qui existe à l'échelon départemental ou sur les autres EPCI</p>
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Définir des stratégies de communication auprès des parents, élus et grand public - Articuler la démarche de communication avec les actions départementales, travailler en lien avec les autres Epci sur ces sujets - Prendre contact avec des organismes de formation pour faire connaître nos besoins, et éventuellement proposer des temps d'intervention. - Solliciter les potentiels financeurs de BAFA pour les jeunes (CCAS, Communes, Région) et communiquer sur les aides existantes. - Proposer des temps de sensibilisation et des présentations des métiers auprès des collèges, lycées, lors de forums de l'emploi ou d'interventions auprès des partenaires (mission locale, pole emploi...) - Relayer dans chaque commune les supports de communication développés par l'agglo (capsules vidéos) - Organiser des sessions virtuelles "découverte des métiers de la petite enfance ou de l'animation" (forum emploi, sensibilisation dans des lieux passants type médiathèques) - Réaliser des portraits vidéos des professionnels et les relayer - Médiatiser des actions « exemplaires » réussies mises en place sur le territoire
Leviers et opportunités	<p>Capitaliser sur les actions déjà testées (forum métiers petite enfance) et les outils existants (pôle ESS)</p> <p>Approche transversale des métiers éducatifs Mutualiser des moyens humains</p> <p>Diffuser les informations à l'échelle du réseau des partenaires, à l'échelle du territoire, à travers des événements déjà existants (forums de l'emploi, lycées...)</p>
Freins et points de vigilance	<p>Mobilité des jeunes de moins de 18 ans</p> <p>La rémunération plutôt basse de ces métiers, rythmes horaires ou DHS proposés</p> <p>Le coût de la formation BAFA</p> <p>Actualité avec les livres enquêtes sur le secteur de la petite enfance</p>
Phasage / Période de déroulement de l'action	Dès 2025
Éléments financiers	En fonction des actions déterminées (temps de travail, réalisation et diffusion de supports, campagne promotionnelle...)
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre d'actions / intervention mises en place</p> <p>Tension concernant les recrutements et attrait pour le métier</p>

FICHE ACTION 16

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Harmoniser les pratiques et former les professionnels de l'accueil des 0-17 ans au regard de l'évolution des besoins
Thématique	PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE
Objectifs	Adapter les pratiques à l'évolution de la société, aux nouveaux besoins en matière d'accompagnement éducatif Pointer des améliorations et faire sens ensemble, au regard des axes nationaux (Charte d'accueil) et du projet éducatif local Partager des outils, des expériences, avec l'ensemble des modes d'accueil
Pilote	Guingamp Paimpol Agglomération
Partenaires	Les acteurs de l'accueil des 0-17 ans (Assistants Maternelles, EAJE, ALSH, Services jeunesse, gestionnaires ALSH, garderies périscolaires...) En lien avec tous les acteurs éducatifs (Education Nationale) et les partenaires institutionnels (PMI, SDJES...)
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	Plan de formation autour de thématiques prioritaires ou problématiques remontées du terrain : organisation de formations interprofessionnelles Conférences avec intervenants sur des thématiques communes Capitalisation des bonnes pratiques et mise en commun Travail avec les élus et les professionnels sur le nouveau projet éducatif de l'agglomération
Leviers et opportunités	Charte d'accueil du jeune enfant, charte locale, projet éducatif de l'agglomération, référentiels nationaux
Freins et points de vigilance	Agenda des professionnels à faire coïncider
Phasage / Période de déroulement de l'action	2025-2027
Éléments financiers	Coût intervenants, formateurs Achat de ressources et d'outils
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'actions de formations / sensibilisation organisées, fréquentation et diversité du public accueilli

FICHE ACTION 17

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Mettre en place des actions favorisant la continuité éducative
Thématique	ENFANCE
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les partenariats entre institutions, collectivité et associations. - Offrir à l'enfant l'appui et les ressources dont il a besoin pour réussir et s'épanouir. - Identifier l'ALSH en tant qu'acteur éducatif - Favoriser la co éducation, créer du lien entre tous les partenaires de la communauté éducative - Travailler sur l'image des ALSH. Des « loisirs » pour grandir
Pilote	Guingamp Paimpol Agglomération et gestionnaires ALSH
Partenaires	<p>L'éducation nationale</p> <p>Les partenaires institutionnels (PMI, Protection de l'Enfance, SDJES, CMPEA...)</p> <p>Les Crèches et Relais petite enfance</p> <p>Les ludothèques</p> <p>Les services jeunesse, les associations</p> <p>Programme de Réussite Educative</p> <p>Les collectifs de parents</p> <p>Les communes (temps périscolaires)</p>
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en relation tous les acteurs en lien avec l'enfance pour réfléchir collectivement à un accueil co-construit en phase avec les besoins de tous les enfants à l'échelle d'un territoire. - Favoriser les passerelles entre les structures et les actions croisées : les crèches, le Relais Petite Enfance, les Assistantes maternelles, les écoles ... - Coordonner et approfondir les mises en relation avec les acteurs scolaires - Recenser les acteurs et renforcer les collaborations
Leviers et opportunités	<p>PEDT = levier financier pour la CAF</p> <p>S'appuyer sur les réseaux existants : EPS équipe pluridisciplinaire (MDD, Education nationale, ALSH, Educ..)</p> <p>Mettre en relation AESH / ALSH</p>
Freins et points de vigilance	<p>PEDT = taux d'encadrement</p> <p>Cohabitation entre les équipes d'animation et les enseignants</p> <p>Crédibilité / image à travailler</p>
Phasage / Période de déroulement de l'action	Dès 2025 jusqu'à 2029
Éléments financiers	Pas d'impact financier
Indicateurs d'évaluation	<p>Concertation entre les acteurs</p> <p>Nbre projets communs entre différents secteurs professionnels</p>

FICHE ACTION 18

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Inventer de nouvelles formes de mobilisation pour associer les parents à la vie de l'ALSH
Thématique	ENFANCE ET PARENTALITE
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins des parents et des professionnels d'établir une relation de confiance et une bonne communication pour garantir une meilleure sécurité affective et une qualité d'accueil pour l'enfant - Communiquer autour des projets éducatifs parentaux et professionnels
Pilote	Gestionnaires ALSH
Partenaires	Les équipes d'animation du réseau des gestionnaires ALSH Les membres du Collectifs Parentalité
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	<p>Renforcer la communication auprès des familles sur les activités et le fonctionnement de l'ALSH</p> <p>Proposer des temps d'échanges, des actions en lien avec les parents des accueils de loisirs</p> <p>Développer sur le territoire des temps forts enfance réunissant parents/enfants/professionnels</p> <p>Créer des actions conviviales (jeux de société, spectacles, gouters...) à destination des familles</p>
Leviers et opportunités	<p>Temps d'accueil de qualité avec un contenu pédagogique à faire connaître, à valoriser</p> <p>Partage d'espaces communs : lien avec les assistantes maternelles, RPE</p> <p>Accompagner et soutenir les parents dans l'éducation de leur enfant afin d'améliorer le lien et la relation confiance école/parent/ALSH</p>
Freins et points de vigilance	<p>Faire évoluer l'image des professionnels et des contenus ALSH auprès des parents et des autres acteurs éducatifs</p> <p>Du temps pour valoriser les actions</p>
Phasage / Période de déroulement de l'action	Dès 2025 jusqu'à 2029
Éléments financiers	<p>Moyens humains déployés pour les actions</p> <p>Supports de communication</p> <p>Coût des actions / événements intégrant les parents</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombres de parents participants</p> <p>Nombres de nouvelles actions proposées</p> <p>Nombres de nouveaux partenaires à intégrer le Collectif Parentalité</p>

FICHE ACTION 19

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Créer un guide rassemblant les informations indispensables pour les jeunes de 12 à 30 ans
Thématique	JEUNESSE
Objectifs	<p>Informers les jeunes sur les potentialités présentes sur le territoire</p> <p>Délivrer une information de qualité répondant aux attentes des jeunes</p> <p>Partager des conseils pratiques</p> <p>Valoriser les acteurs de la jeunesse à leur disposition</p> <p>Répondre aux problématiques des jeunes</p>
Pilote	GPA – Services jeunesse et communication
Partenaires	<p>L'ensemble des acteurs de la jeunesse du territoire GPA</p> <p>Office de Tourisme</p>
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	<p>Recenser les besoins des jeunes pour répondre au manque d'informations délivrées sur les possibilités au sein du territoire.</p> <p>Concevoir un support d'information physique et numérique à disposition des jeunes</p> <p>Proposer un 1^{er} niveau d'information sur ce qui existe sur le territoire</p> <p>Créer un support ludique, attractif et pratique pour les jeunes du territoire</p>
Leviers et opportunités	<p>Les acteurs jeunesse du territoire comme relais sur les bassins de vie</p> <p>Les supports existants et les ressources locales (CLS, Soliguide, annuaire CIAS, Maisons France Services)</p> <p>Cartographie des acteurs et interconnaissance</p> <p>Associer un panel représentatif de jeunes au processus de création : étudiants, délégués des lycées et collèges, Avenir jeunes...</p> <p>Ressources et pistes : Lycée Savina à TRÉGUIER Formation DNMADE Mention : graphisme, Beaux-Arts de Rennes, DNAP Communication...</p>
Freins et points de vigilance	<p>La masse d'informations et la synthèse de celles-ci : cela doit rester un 1^{er} niveau d'info.</p> <p>Répondre aux problématiques des jeunes et non à celles des professionnels ou élus.</p> <p>Sortir de la Charte graphique institutionnelle de l'Agglo pour créer un support dans l'air du temps, fun et attractif avec des pictogrammes.</p> <p>Sortir du cadre de chaque structure pour une valorisation de tous les acteurs.</p> <p>Techniquement et informatiquement : Complexité des QR codes et codage d'une application numérique.</p> <p>Ne pas oublier les jeunes qui vont bien, informer les jeunes fragilisés mais pas que.</p> <p>Ne pas oublier les jeunes parents, garde d'enfants... etc</p> <p>Comment mettre à jour une fois le support / produit finalisé ? Mise à jour des infos.</p> <p>Un support dédié aux 11-17 ans et un support 18-30 ans ? 2 Parties ? 2 Tomes ? ou alors par étape de vie (collège, lycée, étudiant, recensement, entrée monde professionnel...)</p>
Phasage / Période de déroulement de l'action	<p>2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer l'existant / Benchmark - Recueillir des besoins et propositions des jeunes (Panel représentatif) - Recenser les infos à transmettre / données : SIJ - Proposition des projets et pré-validation d'un prototype - Création du support - « Test qualité » avec un panel de jeunes <p>2026 : Impression et diffusion à large échelle</p>
Éléments financiers	<p>Temps de travail pour récolter les données</p> <p>Coût de la prestation de graphisme, impression et diffusion</p> <p>Codage en cas de version numérique ou application</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Respect des étapes / exhaustivité des informations / parution et diffusion du support / Retours des jeunes et des professionnels</p>

FICHE ACTION 20

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Accompagner l'Envie d'Agir des Jeunes
Thématique	JEUNESSE
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Donner envie aux jeunes de s'engager - Simplifier, accompagner et valoriser leurs initiatives - Permettre aux jeunes de passer à l'action et d'être acteur du territoire - Valoriser et soutenir les parcours individuels et collectifs
Pilote	Guingamp Paimpol Agglomération
Partenaires	<p>Le réseau des acteurs jeunesse du territoire</p> <p>Ressources et relais d'information : Education nationale / Communes / Clubs sportifs et associations du territoire / Maison France Service</p> <p>CAF et Conseil départemental comme co-financeurs</p>
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	<p>Redéfinir avec les partenaires la Bourse à projets jeunes (enjeux, objectifs, fonctionnement, partenariat financier...) en y intégrant d'autres acteurs (MSA)</p> <p>Mettre un coup de projecteur sur cette bourse qui soutient des actions portées par les jeunes autour de leurs envies</p> <p>Formation des équipes à l'accompagnement de projets jeunes</p> <p>Constitution d'une commission collégiale réunissant élus, professionnels et jeunes porteur de projets</p>
Leviers et opportunités	<p>Dispositif préexistant avec un document unique</p> <p>Plateforme jeunes en projets</p> <p>L'engagement des acteurs de la jeunesse avec la volonté de remobiliser le réseau et travailler en « mode projet »</p> <p>Projets « Carotte » pour donner envie aux jeunes et susciter leur adhésion</p> <p>Il faut faire confiance aux jeunes, changer les prismes sur la jeunesse : « les jeunes sont une ressource pour le territoire et nos bassins de vies »</p> <p>Intégrer la notion d'envie d'agir au projet politique pour la jeunesse de l'Agglo PS jeunes</p> <p>Autres dispositifs d'engagement : Pass Engagement, service civique, CMJ...</p> <p>Recensement national comme moyen d'informer les jeunes</p> <p>Promotion, transmission et information aux binômes secrétaire de mairie - Maire et/ou élus à la jeunesse</p>
Freins et points de vigilance	<p>Le temps que demande l'accompagnement de projets jeunes, prise en compte dans l'organisation, peut-être au détriment d'autres actions jeunesse (notamment l'accès aux loisirs).</p> <p>La formation des animateurs à la pédagogie projets et l'accompagnement de projets jeunes : changement de posture et de pédagogies.</p> <p>« Il n'y a pas de petits projets jeunes »</p> <p>Prise en compte et s'adapter aux nouvelles formes d'engagement des jeunes : les dispositifs d'engagement doivent-ils être adaptés pour répondre aux besoins ? La démarche administrative est-elle un frein ?</p>
Phasage / Période de déroulement de l'action	<p>2025 : Formation des acteurs de la jeunesse et campagne de communication</p> <p>2026 : Développement du dispositif renouvelé</p>
Éléments financiers	Répartition des moyens humains existants : temps dédié à l'accompagnement de projets jeunes dans la pratique des animateurs
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de projets jeunes accompagnés</p> <p>Nombre de jeunes engagés</p>

FICHE ACTION 21

CTG 2025-2029

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE

Titre de l'action	Proposer des solutions aux jeunes pour favoriser leur mobilité et rendre plus accessible certains services
Thématique	JEUNESSE
Objectifs	Favoriser le déplacement des jeunes sur le territoire Adapter l'offre existante aux besoins des jeunes Renforcer l'itinérance et l'accès des services pour les jeunes
Pilote	Guingamp Paimpol Agglomération (Services jeunesse et mobilité)
Partenaires	Conseil départemental et Région PAEJ, CMPEA, MDD, CDIFF, SIJ, CIO, CIAS ...
Description de l'action et modalités de mise en œuvre	<p>Informer les professionnels puis les jeunes sur les différents dispositifs (Bus Plus, Wimoov, Transport à la demande, covoiturage...) et sur les solutions alternatives : réalisation de supports adaptés</p> <p>Etudier avec les partenaires les possibilités d'évaluer et d'adapter l'offre au regard des problématiques des jeunes</p> <p>Valoriser les mobilités douces (marche, vélo) avec actions de prévention (santé, sécurité routière...)</p> <p>Mettre en relation des parents / jeunes via une application : mise en relation en toute confiance pour des besoins en covoiturage sur des trajets loisirs</p> <p>Faire en sorte que chaque jeune ait les mêmes opportunités concernant les services à disposition (social, santé, loisirs, information, accès aux droits...).</p> <p>Valoriser les services itinérants existants</p> <p>Expérimenter pour aller vers les jeunes éloignés et fragilisés (outil nomade mutualisé ?)</p> <p>Permettre la découverte d'autres environnements (participation projets européens) pour une prise de conscience de son propre environnement.</p>
Leviers et opportunités	<p>Prise en compte politique de cette problématique d'éloignement</p> <p>Réfléchir à l'échelle des bassins de vie</p> <p>Offre de transport existante</p> <p>Communication entre jeunes</p> <p>Partenariat avec les collèges, lycées, associations...</p> <p>Disponibilité des animateurs jeunesse</p> <p>Bonne interconnaissance des acteurs</p> <p>Répondre à la désertification et l'éloignement du milieu rural</p>
Freins et points de vigilance	<p>Rigidité des dispositifs de transport par rapport aux besoins des jeunes : trajets et horaires</p> <p>Les solutions de transport sont coûteuses</p> <p>La question de l'accès au numérique et des zones blanches pour la proposition d'application de co-voiturage</p> <p>Une méconnaissance de l'existant par les acteurs</p> <p>Manque de lien avec le service mobilité</p> <p>La posture et les habitudes de travail des professionnels sur l'aller vers</p> <p>Taille du territoire avec de nombreuses zones rurales éloignées</p>
Phasage / Période de déroulement de l'action	2026
Éléments financiers	<p>Temps de travail et moyens humains sur l'aller vers</p> <p>Coûts à évaluer selon les expérimentations mises en places</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Amélioration de la connaissance de l'offre</p> <p>Nouvelles solutions de mobilité pour les jeunes / Nbre propositions services itinérants</p>

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20241217-DEL2024_12_306-DE